



POINT DE VUE
de Joël FORGEAU
Président

« Skypéros » ou l'expression française du vouloir vivre ensemble

#Aperovisio, #skypéro, #aperoconfinement

Paradoxe du confinement : les Français boivent moins de boissons alcoolisées (chute des ventes de l'ordre de 40 à 50% selon les professionnels) mais la version 2.0 de l'apéritif fait de plus en plus d'adeptes ! Prendre un verre à distance, par écran interposé, avec ses amis ou sa famille, est devenu l'un des rites du confinement. Comment expliquer l'engouement suscité par ces apéritifs d'un nouveau genre et leur visibilité sur les réseaux sociaux ?

En France, quand on parle d'apéritif, on désigne un produit, souvent régional, mais surtout un acte social. L'apéritif marque un espace-temps entre le lieu de travail et l'espace privé. Il rythme également le moment des week-ends ou des vacances lorsque chacun cesse ses activités pour retrouver le cercle commun. "Prendre l'apéro", c'est un moment de détente et de convivialité, le symbole d'une parenthèse dans le quotidien.

Dans ces moments de notre « vie d'avant », les bars et les restaurants sont des lieux où la consommation de boissons, alcoolisées ou non, est souvent le prétexte à un échange, à une rencontre : « Allons boire un verre ! ». Les boissons, leur goût, leur histoire, se mêlent alors modestement à l'échange occasionné par la rencontre. C'est en effet grâce aux discussions, plus ou moins animées selon les circonstances, que ces lieux ont pris toute leur raison d'être dans la société et la culture françaises.

L'apéro confiné, un « lieu » de sociabilité

Quelle signification peuvent alors prendre ces apéritifs à distance, si ce n'est cette recherche, cette volonté de vouloir vivre sa vie d'avant et de continuer à faire société ? Les fonctions de partage et de convivialité de l'apéritif sont au cœur de ces rassemblements virtuels : discuter, partager, jouir du bonheur nécessaire d'être ensemble. En cela, les Aperovisio ne sont rien d'autre que la reconstitution de l'espace d'échange public dans l'espace privé.

Se retrouver pour boire l'apéritif ne signifie pas que l'on va s'enivrer car l'ivresse n'est pas le but recherché. La sociabilité de ce moment, et ses règles implicites, ne peuvent perdurer qu'à travers la modération volontiers pratiquée par les buveurs. L'apéro se fait aussi avec des boissons sans alcool, et lorsqu'il est présent, il doit être consommé avec modération*.

Une certaine idée de la France

Ces apéritifs à distance montrent également que les attributs de la culture française sont toujours (re)mobilisés en période de crise. Ils sont le reflet du désir des Français de continuer à faire Nation en poursuivant un acte social et culturel. Ainsi, la conscience collective d'appartenir à une même communauté s'incarne particulièrement dans le partage du vin. Issu

** Pour votre santé, l'alcool c'est maximum de 2 verres par jour, et pas tous les jours (10 verres maximum par semaine).

des terroirs français, le vin est l'un des symboles de notre appartenance à une culture commune et de l'unité de la nation. Il y a dans le fait de trinquer, un verre de vin à la main, un serment tacite : on trinque toujours au moins implicitement à l'union de la société (« A nous ! A nos enfants ! ») et, donc, à la France, quitte à inventer celle de demain.

En refermant d'une main leurs portes sur le confinement et en ouvrant de l'autre une bouteille de vin face à leur écran, les Français n'ont pas voulu oublier leurs inquiétudes dans la boisson : ils ont simplement convoqué malgré les contraintes, les symboles et les pratiques qui font d'eux une Nation autour de valeurs culturelles et sociales communes.

Aujourd'hui qui peut soutenir que trinquer à la santé de ses proches, n'est pas en France, un symbole du vouloir vivre ensemble !

Paris, le 15 avril 2020

Contact presse Vin & Société

Valérie Fuchs : 06 62 49 64 85 - vafuchs@wanadoo.fr / @ValerieFuchsCom

A propos de Vin & Société

Vin & Société représente la filière viti-vinicole française (production et négoce) à travers ses membres : 21 organisations interprofessionnelles régionales et 7 organisations professionnelles nationales. La filière vitivinicole emploie plus de 558 000 personnes réparties sur les 2/3 du territoire français. C'est le 2^{ème} secteur d'exportation français avec 8,7 milliards d'euros, derrière l'aéronautique et devant les cosmétiques. Il compte 87 000 exploitations viticoles, 1 500 coopératives, négociants, vinificateurs et maisons de négoce qui contribuent activement à l'activité économique de 66 départements et qui attirent 10 millions d'œnotouristes par an dont 42% d'étrangers. La France, avec 750 000 hectares de vignes, produit près de 16% du vin de la planète. www.vinetsociete.fr - [@vinetsociete](https://www.instagram.com/vinetsociete)